

Nouveau moteur de recherche?

Par **deydey**, le **01/04/2008** à **09:57**

pris sur le site en3mots.com :

[quote:t7bnfbvz]Ethicle, ou l'internet éthiqueCe moteur de recherche, associé à Google, vous permet d'effectuer vos recherches sur le Web tout en faisant une bonne action. En effet, 1 cent est reversé à une association pour chaque recherche.

Le principe est plutôt simple. Il suffit de se rendre sur [url:t7bnfbvz]http://%20www.ethicle.com[/url:t7bnfbvz], de sélectionner une ou plusieurs ONG parmi celles proposées et ensuite d'effectuer vos recherches comme d'habitude. Mais ce qui change ici, c'est que de l'argent est reversé à des associations.

Un service qui mêle éthique et qualité puisque les résultats obtenus sont ceux fournis par Google, avec la même efficacité et rapidité que sur le moteur de recherche. Ainsi, le plus simple et de faire d'Ethicle votre navigateur habituel. De plus, un panel plutôt large d'association est présent : Care, Greenpeace, Solidarité Sida, WWF, Amnesty International...

Mais comment être sûr que tout fonctionne ? Selon les responsables, « [i:t7bnfbvz]Ethicle.com s'engage à reverser les sommes récoltées par chaque association une fois par an, au mois de décembre et mettra parallèlement en ligne à cette occasion, dans un souci de transparence, ses comptes concernant lesdites associations [i:t7bnfbvz] ». De plus, un compteur affiche l'argent récolté pour 24h, avec une moyenne de 15 000 \$ par jour !

Soutenu par Google, faire ses recherches sur Ethicle permettra désormais de faire un petit geste. Même si 1 cent ne semble pas grande chose, si un grand nombre d'utilisateurs utilisent Ethicle, le résultats risque d'être impressionnant. [/quote:t7bnfbvz]

qu'en pensez-vous?

Par **Camille**, le **01/04/2008** à **13:46**

Bonjour,
Qui verse les cents au départ ?

Par **fan**, le **01/04/2008** à **14:49**

Il est pour qui ce centime ? Quelle association ? Je me méfie de ce style de proposition. Soit prudente deydey.

Par **candix**, le **01/04/2008** à **14:54**

[quote="fanouchka":3k9jw8se]Il est pour qui ce centime ? Quelle association ? Je me méfie de ce style de proposition. Soit prudente deydey.[/quote:3k9jw8se]

:roll:

c'est écrit, c'est toi qui choisit à qui c'est reversé Image not found or type unknown

Par **fan**, le **01/04/2008** à **14:57**

Ok ! j'avais mal lu. Il y a une question que je me pose, est-ce légal.

Par **jeeecy**, le **01/04/2008** à **15:53**

[quote="fanouchka":1hm0sks1]Ok ! j'avais mal lu. Il y a une question que je me pose, est-ce légal.[/quote:1hm0sks1]

en quoi ce ne serait pas légal?

Il s'agit d'un contrat entre 3 personnes : google, l'ONG et l'utilisateur

C'est tout

Par **Camille**, le **02/04/2008** à **09:53**

Bonjour,

J'ai à peu près tout compris...

L'utilisateur se connecte gratuitement, désigne une ONG bénéficiaire, Google collecte 1 cent chaque fois que l'utilisateur se connecte gratuitement et Google reverse le cent à l'ONG. Je vois donc bien le contrat entre les 3 personnes dont parle Jeeecy.

Euh... il manque un 4^e acteur économique dans le contrat...

Celui qui sort le cent de sa poche que Google collecte au profit de l'ONG désignée par l'utilisateur...

Bon d'accord, c'est une préoccupation très terre à terre et basement matérialiste...

Par **jeeecy**, le **02/04/2008** à **09:57**

Oups effectivement il manque le quatrième acteur, le publicitaire qui payé google pour afficher ses pubs ou liens sponsorisés en premier

Mais ce lien la est un autre contrat entre google et le publicitaire, c'est tout
:P

Et comment que je retombe sur mes pattes moi 

Par **fan**, le **02/04/2008** à **14:21**

C'est ce que pense Camille qui me trouble, en fait dans mon précédent message c'est ce que je voulais exprimer. Mais au fait ! Google reversera t-il les fonds à l'ONG ? Je suis très
oops.

méfiant. 

Par **Camille**, le **04/04/2008** à **13:29**

Bonjour,
[quote="jeeecy":35tmqjbm]Oups effectivement il manque le quatrième acteur, le publicitaire qui payé google pour afficher ses pubs ou liens sponsorisés en premier

Mais ce lien la est un autre contrat entre google et le publicitaire, c'est tout
:P

Et comment que je retombe sur mes pattes moi  [quote:35tmqjbm]

Ben oui mais, d'une part, on ne voit pas beaucoup de pubs sur le site ethicle.org (apparemment, ethicle.com ne marche déjà plus). D'autre part, dans les mentions légales, l'éditeur du site est une Sarl et ne donne pas l'impression d'être une émanation de Gogol. Inscrite au registre du commerce, ça veut quand même dire qu'elle est censée faire des bénéfices, donc du chiffre d'affaires.
Sous quelle forme ?

Or, le tout est présenté comme une oeuvre de bienfaisance, gratuite pour l'utilisateur qui devient bienfaiteur bénévole donc...
Traduction en clair : "généreux donateur" avec l'argent de quelqu'un d'autre...

Moi, je veux bien, hein...

Bref, quelle est clairement la "source du nerf de la guerre" ?

Comme je ne crois pas trop au caractère philanthrope de sociétés inscrites au RCS, il faut bien que le "généreux donateur pécuniaire initial" (celui qui, au départ, sort le cent de sa poche pour le verser à Ethicle qui le reversera à une ONG) y trouve son compte.

Sans parler du fait que... comment le "généreux donateur bienfaiteur bénévole" va-t-il vérifier tout ça ?

Par **jeeecy**, le **04/04/2008** à **14:51**

au RCS tu peux obtenir l'extrait Kbis de ma société mais tué connais pas les associés

donc il se peut que cette Sarl soit détenue par google lui-meme

Ensuite pour les moyens de financement il n'y a pas que la pub, il y a aussi les liens payants en premier position par exemple

Dc je ne comprends pas trop vos réticences surtout qu'en tant qu'utilisateur on ne paye rien...

Par **Morsula**, le **04/04/2008** à **19:01**

C'est mettre de l'éthique, de l'écologie et que sais-je encore à toutes les sauces qui devient gênant.

Sur le site ethicle il y a de la publicité Google adsense et pour le moteur de recherche je reste assez méfiant, sur Google il y a un service pour intégrer justement son moteur sur un site. Par conséquent quelqu'un pourrait très bien se cacher derrière le site et se faire de l'argent grâce à la publicité affichée sur le site.

Personnellement je ne pense pas que c'est bien dangereux et que si supercherie il y a le compte publicitaire n'est plus actif, vu qu'il suffirait qu'une ou deux personnes cliquent abusivement dessus pour que le compte soit fermé.

Bref, moi je ne l'utilise pas, je ne soutiens pas l'idée.

Par **Camille**, le **07/04/2008** à **15:36**

Bonjour,

[quote="jeeecy":1ykv3x2l]

Dc je ne comprends pas trop vos réticences surtout qu'en tant qu'utilisateur on ne paye rien...[/quote:1ykv3x2l]

Oh, ben c'est simple, hein...

Comme le disait un avocat que j'ai bien connu "quand moi y en a pas comprendre, moi y en a poser des questions". Il s'est souvent avéré que ce n'était pas inutile...